



Info

22 Avril 2015

De 14h à 16h, après midi à la découverte du cheval, organisé par la bibliothèque.

Petits et grands découvriront cet animal par le biais de démonstrations, d'un spectacle et suivi d'un goûter. Une participation de 2€ sera demandée à l'arriver et sera reversée à

l'association docteur sourire. Rendez-vous devant l'école maternelle

2-3 Mai 2015

Big Game

4-5 Mai 2015

Inscription à l'école maternelle pour les enfants nés en 2012

6 Mai 2015

Contrôle des points d'eau d'incendie par les Sapeurs Pompiers

6-7 Juin 2015

Fête du village

7 Juin 2015

Marché aux puces

13 Juin 2015

Kermesse à l'école maternelle

27-28 Juin 2015

Big Game

4 Juillet 2015

Cérémonie de commémoration devant le monument aux morts à 10h00 organisé par l'ASCH en partenariat avec la Municipalité.

Défilé et musique Ecosaise.

4 Juillet 2015

Loto à la salle socio culturelle organisé par l'association de la gymnastique

5 Juillet 2015

Couscous et Spectacle de danse orientale à la salle socio culturelle

Le Mot du Maire

Le printemps est là, les beaux jours arrivent, propices au jardinage et aux travaux extérieurs.

Je tiens à féliciter et j'encourage nos associations qui ont programmé de nombreuses manifestations pour ces prochains mois. Grâce à elles, notre village retrouvera le temps de ces journées de la gaité et de la convivialité.

Afin d'entretenir notre commune sans recours aux entreprises pour alléger le budget communal, nous avons recruté deux ouvriers communaux dans le cadre des contrats d'aide à l'emploi (subventionné à hauteur de 70% par l'Etat).

Pour répondre aux multiples tâches incombant aux agents employés à l'entretien de notre village, nous avons acheté un tracteur. Cet équipement est financé d'une part, par la subvention d'un Sénateur et d'autre part, par les économies faites en mettant un terme au contrat qui liait la Commune à l'entreprise chargée de la tonte des espaces verts.

Maintenir un village propre n'est pas seulement de la compétence de la municipalité. Cela requiert une parfaite collaboration avec chaque citoyen à qui incombe le balayage du trottoir attenant à sa propriété, le maintien des chiens en laisse afin qu'ils n'aillent pas faire leurs besoins sur le domaine d'autrui.

Je remercie et encourage à persister, toutes les personnes qui embellissent leur habitation. Je souhaite que ces volontés vives entraînent à la chaîne tous les habitants de VECKRING/HELLING pour rendre notre village encore plus accueillant.

Nous sommes un village touristique, c'est certain. Et cet argument me sert pour convaincre nos partenaires financiers : Intercommunalité, Département, Région, Etat, lors de mes demandes d'aide au financement du programme d'investissement que nous avons programmé : Maison du Tourisme avec point multi services, Réfection de nos bâtiments, création d'un terrain multisports, réfection de la route menant à la chapelle, piste cyclable ... Partenaires aussi sollicités pour une aide physique à certains travaux d'embellissement : le débroussaillage autour de la chapelle, opération menée en deux phases dont l'une terminée. La seconde est prévue au mois de septembre 2015.

Alors conjuguons nos efforts afin de rendre notre village encore plus accueillant. Je compte sur vous !

Le Maire
JOST Pascal

La Mairie

Le secrétariat :

Tél : 03 82 82 30 70

Fax : 03 82 82 30 70

Mail : communedeveckring.mairie@sfr.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 9h15 à 12h00

Le mardi de 17h00 à 19h30

Le mercredi de 9h15 à 12h00

Le vendredi de 9h15 à 12h00

Les délibérations

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2015

RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE POUR LA PERIODE DU 2 FEVRIER 2015 AU 1^{ER} FEVRIER 2024 (APPROBATION DU LOCATAIRE DU LOT DE CHASSE N°1 SUITE A L'ADJUDICATION DU 18 DECEMBRE 2014)

Le conseil municipal désigne Monsieur Alain COSTA domicilié 25 Rue Jean Moulin à 57940 METZERVISSE, locataire du lot N°1 de la chasse communale.

Le présent bail de chasse est conclu pour la période comprise entre le 2 février 2015 et le 1^{er} février 2024.

DESIGNATION DE L'ESTIMATEUR DE DEGATS DE GIBIERS ROUGES

Le conseil municipal approuve la nomination de Monsieur BERVEILLER Patrick en qualité d'estimateur des dégâts causés aux cultures par les gibiers autres que les sangliers.

ADHESION DE LA COMMUNE DE MOYEUVRE-PETITE AU SISCODIPE

Le conseil accepte l'adhésion de la Commune de Moyeuvre-Petite au SISCODIPE.

ACCEPTATION CHEQUE ASSURANCE ALLIANZ

Le conseil accepte le chèque transmis par ALLIANZ IARD d'un montant de 489,39 € en remboursement du sinistre occasionné à l'école maternelle.

TARIF LOCATION

Le conseil décide à titre exceptionnelle d'appliquer le tarif des habitants de Veckring pour la location du 5-6 janvier 2015 à Monsieur Maujean, Chef de Corps des Sapeurs Pompiers de VECKRING / MONNEREN, soit 250 €.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2015

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DU TOURISME AVEC POINT MULTI-SERVICES

Le conseil adopte la création d'une maison du tourisme avec point multiservices telle qu'élaborée par MATEC pour un montant de 180 000 € HT.

Le conseil sollicite une subvention auprès de la DETR 2015.

Le conseil arrête les modalités de financement des travaux telles que définies ci-dessous :

- Montant des travaux :	180 000 € HT
- Subvention Département 15% :	27 000 €
- Subvention Région 25% :	45 000 €
- Subvention DETR 35% :	36 000 €
- Autofinancement 25% :	45 000 €

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LA CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS AVEC AIRE DE JEUX

Le conseil adopte la création d'un terrain multisports assorti d'une aire de jeux, suivant le devis descriptif et estimatif établi par TRABET pour un montant de 77 685 € HT.

Le conseil sollicite une subvention auprès de la DETR 2015.

Le conseil arrête les modalités de financement des travaux telles que définies ci-dessous :

- Montant des travaux :	77 685 € HT
- Subvention Département 30% :	23 305 €
- Subvention DETR 35% :	27 189 €
- Autofinancement :	27 191 €

CONTRAT DE MAINTENANCE DES CLOCHES DE L'EGLISE DE VECKRING ET DE LA CHAPELLE DE HELLING

Le conseil municipal accepte le contrat établi par BODET pour l'entretien des cloches de l'Eglise de VECKRING et de la Chapelle de HELLING pour un montant de 250 € HT.

Les délibérations

RECRUTEMENT D'UN AGENT COMMUNAL DANS LE CADRE DES CAE

Le Conseil Municipal décide du recrutement dans le cadre des Contrats d'Aide d'Insertion.

TRAVAUX DE REPARATION DE LA MAIN COURANTE DU TERRAIN DE FOOTBALL

Le Conseil Municipal accepte l'indemnité de sinistre, soit 3 354€ et décide des travaux de réparation qu'il confie à EURO PAYSAGE de DALSTEIN suivant devis descriptif et estimatif établi pour un montant de 6 018 € HT.

TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DU LOCAL BIBLIOTHEQUE / DECO-LOISIRS

Le Conseil Municipal accepte le devis descriptif et estimatif établi par SARL L.S BATI à EBERSVILLER, pour un montant de 15 531 € HT et SOLLICITE une subvention exceptionnelle auprès de Mr le Sénateur de la Moselle et une demande de subvention au titre de la DETR.

TRAVAUX DE RENOVATION DU SOL DE LA SALLE COMMUNALE DE HELLING

Le Conseil Municipal décide des travaux de rénovation du sol de la salle communale par pose d'un carrelage au sol sur chape, suivant devis descriptif et estimatif établi par SARL L.S BATI pour un montant de 4 903 € HT et sollicite une subvention exceptionnelle auprès de Mr le Sénateur de la Moselle et une demande de subvention au titre de la DETR pour aide au financement de l'opération envisagée.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2015

ACHAT TRACTEUR + EQUIPEMENTS

Le Conseil Municipal accepte le devis établi en date du 19 novembre 2014 par HACKEL Motoculture de CATTENOM pour un montant de 15 830,00 € H.T.

ACHAT REMORQUES DECHETS VERTS

Le Conseil Municipal accepte le devis établi en date du 23 février 2015 par LEMAT de METZERVISSE pour un montant de 6 835,00 € H.T.

TRAVAUX SYLVICOLES ANNEE 2015

Le Conseil Municipal accepte le programme des travaux sylvicoles en forêt communale dans les parcelles 17 et 18 établi par l'Office National des Forêts pour l'année 2015 pour un montant de 4 300 € H.T.

ACCEPTATION CHEQUE ASSURANCE

Le Conseil Municipal accepte le chèque transmis par ALLIANZ IARD d'un montant de 489,39 € en remboursement du solde de la facture relative au sinistre occasionné à l'école maternelle.

CONTRAT ACHAT FEU D'ARTIFICE

Le Conseil Municipal accepte le contrat établi par EMBRASIA pour une durée de trois ans pour l'achat du feu d'artifice, artificier compris pour un montant annuel de 1083,33 € H.T.

REEMPLACEMENT PHOTOCOPIEUR MAIRIE

Le Conseil Municipal décide du renouvellement du photocopieur de la Mairie et opte pour la location du photocopieur au prix trimestriel de 170 € H.T. avec la société TOSHIBA (modèle 2050 C).

Le coût des copies seront de :

- 0.005 euros la copie noir et blanc
- 0.050 euros la copie couleur

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE « CREATION DE TROIS RALENTISSEURS »

Le Conseil Municipal décide la création de trois ralentisseurs sur la route départementale, deux à Veckring, et un à Helling (emplacements exacts à définir) et charge le Maire de solliciter une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur, suivant détail proposé dans le devis établi en date du 3 mars 2015 par EUROVIA pour un montant de 7 979,49 € H.T.

Les délibérations

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE « CREATION DE TROIS RALENTISSEURS »

Le Conseil Municipal décide la création de trois ralentisseurs sur la route départementale, deux à Veckring, et un à Helling (emplacements exacts à définir) et charge le Maire de solliciter une subvention au titre des amendes de police, suivant détail proposé dans le devis établi en date du 3 mars 2015 par EUROVIA pour un montant de 7 979,49 € H.T.

MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE, D'UNE CUISINE ET DES SANITAIRES POUR LE CONSEIL DE FABRIQUE.

Le Conseil Municipal décide qu'après la fin des travaux de réhabilitation du presbytère en logements communaux et mairie, la mairie mettra à disposition du Conseil de Fabrique la salle de réunion actuelle du conseil municipal, ainsi que la kitchenette et les sanitaires attenants, et que dans l'attente de cette réhabilitation du presbytère il continue à utiliser la salle des associations pour les réunions paroissiales.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION L'A.S.C.H. POUR LA MISE A DISPOSITION DE L'OBSERVATOIRE DES CHENES BRULES

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention.

PROPOSITION D'UNE MANIFESTATION ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION L'A.S.C.H. LE 4 JUILLET 2015

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'organisation de cette manifestation et accepte de participer aux frais relatifs de cette manifestation :

- La venue de véhicules et la musique pour un montant de 150 €
- L'achat d'une gerbe
- Vin d'honneur

DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE AU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal procède à l'élection du délégué au Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de l'Est Thionvillois conformément aux dispositions de l'article L.5211-7 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, au scrutin secret, à la majorité absolue.

A été élu à la majorité absolue : Monsieur JOST Pascal

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ère} CLASSE A 26 HEURES HEBDOMADAIRE

Le conseil municipal décide de supprimer le poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à 26 heures /semaine.

ACHAT DRAPEAU POUR COMMEMORATIONS

Le Conseil Municipal décide de l'achat d'un drapeau brodé main avec accessoires (hampe complète, baudrier noir, housse de transport, gants blancs) et accepte le devis établi en date du 24 mars 2015 par ALPHA – B de CAIRON pour un montant de 1 059,58 € H.T.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 « BUDGET M14 »

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2014 qui se récapitule ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses	273 655,36 €
- Recettes	370 773,15 €
- Résultat de clôture : excédent	97 117,79 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses	97 427,77 €
- Recettes	171 352,24 €
- Résultat de clôture : excédent	73 924,47 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 « BUDGET M14 »

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion établi par Monsieur le Receveur Communal pour l'année 2014 pour le Budget Général.

Les délibérations

VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES

Le Conseil Municipal décide de fixer le taux des trois taxes directes locales pour l'année 2015 comme suit :

- Taxe d'habitation : 9,02 %

- Foncier bâti : 9,45 %

- Foncier non bâti : 30,43 %

Soit un produit fiscal de 75 000 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 « BUDGET M14 »

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses 378 929, 00 €

- Recettes 378 929, 00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses 394 234, 00 €

- Recettes 394 234, 00 €

RECRUTEMENT D'UN AGENT COMMUNAL DANS LE CADRE DES CAE

Le Conseil Municipal décide du recrutement dans le cadre des Contrats d'Aide d'Insertion.

VENTE TERRAIN COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de vendre une portion de la parcelle 155 sise section 23 à HELLING (environ 80 m2) et fixe le prix de l'are à 10 000 €. Les frais d'arpentage, notariés et d'enregistrement seront à la charge de l'acquéreur.

RABOTAGE DES SOUCHES SUITE A L'ABATTAGE DES SAPINS

Le Conseil Municipal accepte le devis établi en date du 24 mars 2015 par POB de BIBICHE pour un montant de 610, 00 € T.T.C.

TRANSPORT SORTIE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE

Le Conseil Municipal accepte le devis établi par les transports SCHIDLER en date du 25 février 2015 d'un montant de 200 € T.T.C. relatif aux frais de transport de cette sortie.

Etat civil

Les décès

Alain GOUTH
3 Janvier 2015

Marie DEMARET
18 Mars 2015

Monique SCHNEIDER
2 Janvier 2015

Marcelle JOST
19 Février 2015

Les évènements

Info

DEBROUSSAILLAGE



Sous la demande de la municipalité, l'équipe de réinsertion de la CCAM a démarré le débroussaillage autour de la Chapelle du Hackenberg. La 1^{ère} phase de ce chantier est terminée, une 2^{ème} phase est programmée en automne.

Nous retrouvons notre superbe vue sur le Pays des 3 frontières !

REMERCIEMENT

Le CCAS remercie l'ANHYDRITE Lorraine de Koenigsmacker pour le don de 1000€ qui aidera bien des personnes.

SON ANNIVERSAIRE AU PAINTBALL

Pour les enfants de 8-14 ans forfait 24€, comprenant masque, lanceur, plastron et 200 billes.

UNE ROSE UN ESPOIR

Le 25/26 Avril organisé par les motards section Metzervisse, une rose pour un DON de 2€ minimum au profit de la ligue contre le CANCER.

GOUTER DES ASSOCIATIONS



Le 7 février, un grand goûter regroupant nos associations a eu lieu à la salle socio culturelle. Ce regroupement a permis aux personnes d'apprendre à se connaître et à créer des liens pour l'organisation de futurs évènements dans notre commune. Une après midi très agréable avec une ambiance conviviale.

LA CHOUCROUTE

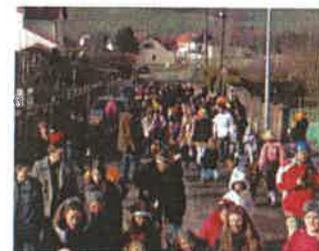


Organisé par le conseil de fabrique, les commandes étaient au rendez-vous. Servi sur place ou à emporter, les saveurs étaient bien présentes. Un vrai délice cette choucroute !

CARNAVAL



Le HACKENMOUV n'a pas manqué de dynamisme lors de la journée du défilé du carnaval. Défilé dans les rues de la commune, suivi d'une dégustation de beignets sous une ambiance multicolore et festif.



THEATRE AUX ARMEES



28 février 2015, 10^{ème} spectacle « Théâtre aux Armées ». Cette soirée est une des nombreuses animations proposées par l'association AMIFORT qui fêtera son 40^{ème} anniversaire à l'ouvrage Maginot du Hackenberg en septembre 2015. Vous avez entre 16 et 65 ans, vous avez du temps libre, rejoignez l'équipe encadrée par Claude POESY et contactez-le par mail à amifort@orange.fr.

PREPARATION DES DECORATIONS DE PÂQUES



L'équipe du club déco loisir en pleine préparation pour les décorations de Pâques.